



ENREGISTRER UN AÉRONEF TÉLÉPILOTÉ

 Exploitants professionnels souhaitant enregistrer en tant que propriétaire les aéronefs précédemment déclarés dans leur déclaration d'activité : voir la fiche [Enregistrer ses aéronefs déjà déclarés](#).

Cette fiche concerne :

- le premier enregistrement d'un aéronef jamais encore enregistré
- l'enregistrement à votre nom, après achat, d'un aéronef précédemment enregistré au nom du propriétaire précédent

(Notes :

- si vous avez déjà enregistré un aéronef, et que vous souhaitez enregistrer un autre aéronef similaire, vous pouvez utiliser le bouton  depuis la liste de vos aéronefs : voir la fiche [Enregistrer un aéronef similaire à un de vos aéronefs déjà enregistrés](#))
- les exploitants professionnels peuvent aussi enregistrer leurs aéronefs en même temps qu'ils réalisent leur déclaration d'activité : voir la fiche [Ajout d'un aéronef dans une déclaration d'activité](#))

1. Connectez-vous à votre compte AlphaTango

2. Si pas déjà fait : renseignez votre adresse dans la rubrique « **Mon compte** »



3. Ouvrez le formulaire d'enregistrement d'un aéronef

Option 1 : depuis la page d'accueil, cliquez sur **ENREGISTRER UN AÉRONEF**



Option 2 : depuis la rubrique « **Mes aéronefs** », cliquez sur 



4. Indiquez si l'aéronef possède déjà, ou non, un numéro d'enregistrement


Enregistrer un aéronef

L'aéronef possède déjà un numéro d'enregistrement Oui Non

- Cas 1 : premier enregistrement d'un aéronef jamais encore enregistré : cocher « Non »
- Cas 2 : enregistrement à votre nom, après achat, d'un aéronef déjà enregistré au nom du précédent propriétaire : Cocher « Oui »

Renseignez le n° d'enregistrement de l'aéronef : UAS-FR-[numéro]

Enregistrer un aéronef

L'aéronef possède déjà un numéro d'enregistrement Oui Non 

Numéro d'enregistrement* UAS-FR-

CONTINUER

Les informations enregistrées par le précédent propriétaire seront alors pré-remplies.

Messages d'erreur

Lorsque vous saisissez le n° d'enregistrement de l'aéronef, les messages d'erreur suivants peuvent s'afficher :

« **Cet aéronef est enregistré au nom d'un propriétaire qui n'en a pas déclaré la cession.** » : le précédent propriétaire n'a pas déclaré la cession de son aéronef dans AlphaTango. Contactez-le pour qu'il le fasse.


« **Numéro d'enregistrement invalide.** » : cela signifie soit que l'aéronef a été déclaré comme définitivement retiré du service par son ancien propriétaire, soit que l'enregistrement de l'aéronef a été invalidé par la DGAC.

En cas de difficulté, contactez l'assistance assistance.alphatango@aviation-civile.gouv.fr.

5. Renseignez le modèle de l'aéronef

Sélectionnez le modèle de l'aéronef dans la liste des modèles prédéfinis, ou choisir « Autre » :

Enregistrer un aéronef

L'aéronef possède déjà un numéro d'enregistrement Oui Non 

Liste de modèles prédéfinis*

Saisissez les premières lettres du constructeur ou du modèle (si non trouvé: choisir 'Autre')

Liste des modèles prédéfinis

Cette liste sera mise à jour périodiquement avec les modèles les plus fréquemment enregistrés.

Il est possible de chercher dans la liste en l'ouvrant par un clic sur la flèche ▼ ou bien en saisissant les premières lettres du constructeur ou du modèle. Le choix « Autre » se trouve en haut de la liste.

Si le modèle n'est pas dans la liste (choix « Autre »), renseignez le type, le constructeur et le modèle de l'aéronef :

Enregistrer un aéronef

L'aéronef possède déjà un numéro d'enregistrement Oui Non (i)

Liste de modèles prédéfinis* (i)

Type d'aéronef* (i)

Constructeur* (i)

Modèle* (i)

Type d'aéronef

Choisissez le type d'aéronef dans la liste déroulante. Quelques précisions :

- Les avions (quel que soit leur type de motorisation) et les ailes volantes sont des « voilures fixes motorisées »
- Les ornithoptères (voilures battantes) n'ont pas été prévus ; en attendant une mise-à-jour, classez-les en « voilures fixes motorisées » et précisez « (ornithoptères) » dans le champ Modèle
- Les parachutes radiocommandés n'ont pas été prévus ; en attendant une mise-à-jour, classez-les en « planeur radiocommandé » et précisez « (parachute) » dans le champ Modèle

Constructeur

Cas d'un aéronef livré prêt à voler (RTF "ready to fly"): indiquer ici le fabricant de l'aéronef

Cas d'un aéronef assemblé à partir d'un kit (ou ARF "almost ready to fly"):

- indiquer ici le nom du fabricant du kit
- si toutefois des éléments importants de l'aéronef ont été personnalisés, vous pouvez indiquer en complément le nom de la personne qui a réalisé ces personnalisations; ex: Modèles-en-kit SAS / Jean Dupond

Cas d'un aéronef de fabrication personnelle: indiquer ici le nom de la personne ayant fabriqué l'aéronef

Modèle

Indiquez ici le nom du modèle défini par son constructeur.

Dans le cas d'un aéronef de fabrication personnelle, si le constructeur n'a pas défini de nom de modèle, indiquer "Fabrication personnelle".

Dans le cas d'un aéronef utilisé à des fins professionnelles (activités particulières) et faisant l'objet d'une attestation de conception délivrée par la DGAC, indiquer ici le nom du modèle figurant sur l'attestation de conception.

6. Saisissez le numéro de série et la plage de masse de l'aéronef

Enregistrer un aéronef

L'aéronef possède déjà un numéro d'enregistrement Oui Non (i)

Liste de modèles prédéfinis* (i)

Type d'aéronef* (i)

Constructeur* (i)

Modèle* (i)

Numéro de série (i)

Plage de masse* (i)

Numéro de série

Cas d'un aéronef livré prêt à voler (RTF "ready to fly") ou assemblé à partir d'un kit (ARF "almost ready to fly"):

- si le constructeur de l'aéronef ou du kit a défini un numéro ou une référence propre à l'aéronef considéré (c'est-à-dire : un autre aéronef du même modèle aurait un numéro différent), indiquez ici ce numéro ou cette référence.
- s'il n'existe aucun numéro ou référence propre à l'aéronef, laissez ce champ vide

Cas d'un aéronef de fabrication personnelle: vous pouvez laisser ce champ vide ou attribuer un numéro de votre choix (ex : 01).

Plage de masse

La plage de masse sélectionnée doit correspondre à la masse la plus élevée à laquelle l'aéronef est susceptible de voler (y compris ses équipements, ses batteries ou son carburant).

Il est possible de faire voler l'aéronef à une masse plus faible que la plage sélectionnée, mais il est interdit de le faire voler à une masse plus élevée.

Exemple: dans le cas d'un aéronef dont la masse peut varier, en fonction de ses équipements, entre 1.8 et 2.2 kg, choisir la plage de masse $2 \text{ kg} < M \leq 4 \text{ kg}$ (correspondant à sa masse maximale de 2.2 kg).

7. Renseignez les équipements de l'aéronef

Équipements

L'aéronef est équipé d'un capteur d'image* Oui Non

L'aéronef est équipé d'un pilote automatique* Oui Non

L'aéronef est équipé d'un pilote automatique* Oui Non

Équipements

L'aéronef est équipé d'un capteur d'image* Oui Non

Le capteur d'image permet un retour vidéo* Oui Non

L'aéronef est équipé d'un pilote automatique* Oui Non

Capteur d'image

Cocher « Oui » si l'aéronef est équipé d'un capteur de prise de vue dans le spectre visible ou non visible. Rappels:

- la capture d'images ou de données dans le spectre invisible nécessite une autorisation préalable; la demande est à adresser à la préfecture
- les exploitants professionnels doivent déclarer annuellement leur activité de prise de vue aérienne (CERFA N°12546 à adresser à la DSAC/IR de rattachement)

Retour vidéo

Cocher « oui » si l'aéronef est équipé d'une caméra susceptible de transmettre au télépilote en temps réel une vidéo lui permettant le contrôle des évolutions de l'aéronef.

Pilote automatique

Cocher « oui » si l'aéronef est équipé de capteurs et de calculateurs de vol conférant la capacité à évoluer sans un contrôle constant exercé par le télépilote par le biais de commandes transmises en temps réel.

Un simple système de stabilisation de vol sans capacité de navigation n'est pas considéré comme un pilote automatique.

8. Prenez connaissance du texte de l'attestation que vous vous apprêtez à signer

En enregistrant cet aéronef, j'atteste en être (ou en représenter) le propriétaire et reconnais être dûment informé des obligations réglementaires attachées à son usage. J'atteste en outre la sincérité des informations déclarées et reconnais être informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi. Je reconnais également être informé que les informations déclarées pourront être utilisées à des fins d'enquêtes judiciaires, administratives ou de renseignement.

RETOUR VALIDER

9. Validez l'enregistrement en cliquant sur **VALIDER**

Après avoir cliqué sur le bouton :

- Un courriel de confirmation vous est adressé, avec un extrait du registre en pièce jointe (pdf)
- La liste de vos aéronefs enregistrés s'affiche :

MES AÉRONEFS ENREGISTRÉS


Aéronefs


NUMÉRO D'ENREGISTREMENT, CONSTRUCTEUR, MODÈLE, NUMÉRO DE SÉRIE, IDENTIFIANT ÉLECTRONIQUE

N° D'ENREGISTREMENT	DATE DE FIN DE VALIDITÉ	TYPE D'AÉRONEF	CONSTRUCTEUR	MODÈLE	N° SÉRIE	DATE SIGNALMENT
UAS-FR-62	07/08/2023	Multiroton	Nom Constructeur	Nom Modèle	16E45	
UAS-FR-61	07/08/2023					

L'aéronef a bien été enregistré.

10. Editez l'extrait du registre relatif à l'aéronef

 Rappel : lors de toute utilisation de l'aéronef, son utilisateur doit détenir un extrait du registre à jour (au format numérique ou papier), et doit le présenter en cas de contrôle.

- Option 1 : un extrait du registre est joint au courriel de confirmation (voir ci-dessus)
- Option 2 : depuis la liste de vos aéronefs enregistrés, cliquez sur le bouton  dans la ligne correspondant à l'aéronef concerné

N° ENREGISTREMENT	DATE DE FIN DE VALIDITÉ	TYPE D'AÉRONEF	CONSTRUCTEUR	MODÈLE	N° SÉRIE	ID DE SIGNALLEMENT
UAS-FR-62	07/08/2023	Multirotors	NomConstructeur	NomModèle	16845	  


- Option 3 : depuis la liste de vos aéronefs enregistrés, cliquez sur la ligne correspondant à l'aéronef pour afficher l'écran de détail de l'aéronef, et cliquez sur le bouton **TÉLÉCHARGER UN EXTRAIT DU REGISTRE** du bloc Statut :

Statut

Statut	Valide
Date de dernier enregistrement	09/08/2018 à 16:06
Date de fin de validité	08/08/2023

[RENOUVELER](#) [TÉLÉCHARGER UN EXTRAIT DU REGISTRE](#)

11. Apposez le n° d'enregistrement sur l'aéronef

 Rappel : le numéro d'enregistrement doit être apposé en permanence, de façon visible, sur l'aéronef. L'écriture utilisée doit permettre une lecture à une distance de 30 centimètres, à l'œil nu.

Cas particuliers :

- Lorsque l'aéronef est une réplique fidèle à échelle réduite d'un aéronef original, le numéro d'enregistrement peut ne pas être directement visible, sous réserve d'être accessible après un démontage simple ne nécessitant pas d'outillage ;
- Pour les aéronefs de plus de 25kg, qui doivent être immatriculés et dont les marques d'immatriculation doivent être apposées sur l'aéronef, le n° d'enregistrement n'a pas à être également apposé.